

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet et au savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

DESRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le S-Métolachlore est un herbicide systémique, il pénètre dans les plantes lors de la levée, principalement par l'hypocotyle et, dans une moindre mesure, par les racines. La synthèse de nombreux composants de l'adventice, notamment des lipides, est perturbée ce qui entraîne la destruction de la plante.

Le S-Métolachlore appartient à la famille des chloroacetamides, il est classé dans le groupe HRAC 15 (anciennement K3).

Tableau des usages - Traitement des parties aériennes, en plein champ
Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique
Grandes cultures					
Betterave industrielle et fourragère	Graminées et dicotylédones annuelles	0.6 L/ha	1/ an*	90 jours	20 mètres
Maïs, millet, moha	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			10 mètres
Soja	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			10 mètres
Sorgho	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			10 mètres
Tournesol	Graminées et dicotylédones annuelles	1.04 L/ha			10 mètres
Cultures légumières					
Haricots écosés frais (flageolets...)	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha	1/ an	60 jours	5 mètres
Haricots et pois non écosés frais (haricots verts, pois mange-tout...)					
Cultures porte-graines					
Porte-graines : courgette, potiron et coloquinte	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha	1/ an	-	5 mètres
Cultures tropicales					
Ananas	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/ an	365 jours	5 mètres
Canne à sucre	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/ an	100 jours	5 mètres

* Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho), « tournesol » et « soja ».

** DVP: dispositif végétalisé permanent





Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse:

<https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/mls/>

Spectre d'efficacité de S-METOLASTAR

Sur ananas et canne à sucre, S-METOLASTAR est généralement très efficace sur les graminées annuelles et efficace sur les dicotylédones annuelles.

Adventices	1.4 L/ha en pré-levée	2.0 L/ha en pré-levée
Graminées		
Digitaire filiforme		
Digitaire sanguine		
Folle avoine		
Panic capillaire		
Panic dichotome		
Panic pied-de-coq		
Pâturin annuel		
Ray-grass anglais		
Ray-grass d'Italie		
Graminées annuelles des champs		
Dicotylédones		
Capselle bourse à pasteur		
Euphorbe réveil matin		
Géranium à feuilles pendantes		
Géranium à tiges érigées		
Géranium disséqué		
Mouron des champs		
Mouron des oiseaux		
Véronique de Perse		
Véronique des champs		

	Très sensible (95%-100%)
	Sensible (85%-95%)
	Moyennement à peu sensible (50%-85%)
	Sensibilité insuffisante (< 50%)

Recommandations par culture

Afin de limiter les risques de transfert dans l'eau, la nouvelle dose maximum recommandée sur maïs, millet, moha, tournesol, sorgho et soja est 1.04 L/ha/an.

Afin d'assurer une bonne absorption de S-METOLASTAR par les racines et l'hypocotyle, et par conséquent une efficacité optimale du produit, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide, propre et finement préparé.

Sur betterave : appliquer S-METOLASTAR selon une des méthodes suivantes :

- post-semis / pré-levée de la culture à 0.6 L/ha,

- post-levée (à partir du stade 2 feuilles de la culture).

Sur maïs : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis, en post-semis pré-levée ou en post levée précoce. Dans tous les cas, il convient d'appliquer le stade pointant du maïs.

- Quand cela est possible, privilégier le post-semis pré-levée de maïs.

- Privilégier le pré-semis lorsqu'une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

- Si une application de S-METOLASTAR en post-levée est prévue, ne pas appliquer au stade 3 feuilles du maïs et, pour assurer une efficacité optimale, utiliser S-METOLASTAR avec un herbicide foliaire, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges. Appliquer S-METOLASTAR sur une végétation sèche.

Sur millet, moha : S-METOLASTAR est utilisable à partir du stade 2 à 3 feuilles de la culture, mais avant le stade 2 feuilles des adventices (jusqu'à 3 feuilles sur graminées). Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître sur la culture, mais ils n'ont généralement pas d'incidence sur le rendement.

Sur soja : S-METOLASTAR est utilisable en post-semis / pré-levée du soja et avant la levée des adventices. Ne pas appliquer le soja dans les 10 jours après l'application. Ne pas utiliser S-METOLASTAR sur boubènes vivantes.

Sur sorgho : S-METOLASTAR est utilisable en post-levée du sorgho à partir du stade 3 feuilles, mais avant le stade 3 feuilles des adventices.

Sur tournesol : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis ou en post-semis pré-levée du tournesol. Privilégier le pré-semis lorsqu'une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

Sur haricots écosés frais, haricots et pois non écosés frais : S-METOLASTAR est utilisable en pré-levée de la culture. Avant d'utiliser S-METOLASTAR sur ces cultures, consulter votre conseiller technique habituel ou les organismes professionnels concernés.

Sur cultures porte-graines (courgette, potiron et coloquinte) : avant toute application de S-METOLASTAR, demander conseil à la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semence - téléphone : 01.44.82.73.33).

Sur ananas : S-METOLASTAR est utilisable dans les premières semaines suivant la plantation. Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée.

Sur canne à sucre : S-METOLASTAR est utilisable dans les 12 premières semaines suivant la plantation ou la récolte de la canne à sucre.

Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée. Sur *Rottboellia cochinchinensis* (herbe fataque), associer S-METOLASTAR avec un herbicide spécifique, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges.

Conditions météorologiques

Traitier par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. Éviter toute dérive sur les cultures adjacentes, particulièrement si celles-ci sont sensibles

Recommandations pour les mélanges

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En fonction de la force de l'événement et de l'infestation, utiliser S-METOLASTAR seul, en mélange, ou en préparation.

Préparation de la bouillie

Préparer la bouillie avant l'emploi.

Remplir la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de S-METOLASTAR dans la cuve du pulvérisateur.

Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Volume de bouillie

Utiliser S-METOLASTAR dans un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha, ou 200 à 400 L/ha sur ananas et canne à sucre.

Cultures de remplacement

Pour les cultures de remplacement en cas d'échec de la culture traitée, les possibilités sont : haricot, maïs, soja, tournesol.

Pour toute autre culture, consulter votre conseiller technique habituel.

Cultures suivantes dans la rotation

Toute culture est possible dans la rotation. En cas de semis d'une graminée fourragère en culture suivante, effectuer un labour après récolte de la culture désherbée avec S-METOLASTAR.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.